

Introduction à la Macroéconomie  
*Séance 8*

Commerce Extérieur : La Compétitivité de la France

Documents joints :

- Document 1 : « Compétitivité : la France maintient son rang », Le Monde, 3 septembre 2014.
- Document 2 : Les Douanes, Département des statistiques et des études économiques (2014), « Le commerce extérieur de marchandise en France au premier semestre 2014 », le chiffre du commerce extérieur, 7 aout.
- Document 3 : Chevalier M. (2012), « Compétitivité : les clés de l'essor des entreprises », Alternative Economique, n°317, octobre.
- Document 4 : Dell'Oro J.L. (2013), « 5 pistes de l'OCDE pour booster la compétitivité française », Challenges, 14 novembre

I. Questions préparatoires :

1. Définissez la compétitivité suivant ses deux composantes (Prix et Hors-Prix).
2. Quels sont les déterminants de la compétitivité d'un pays ?
3. Commentez l'évolution du commerce extérieur en France pour le premier semestre 2014. Quels sont les facteurs qui expliquent son évolution cette même année ?
4. Par quel biais un pays peut-il améliorer sa compétitivité ?

II. Question de synthèse :

A partir des réponses précédentes et des documents joints traitez du thème suivant :

« *L'érosion de la compétitivité française* ».

## Document 1. Compétitivité : la France maintient son rang, Le Monde (2014)

La France a réussi à maintenir son rang dans le classement mondial de la compétitivité, établi tous les ans par le Forum économique mondial (WEF) et publié mercredi 3 septembre à Genève. La France occupe en 2014-2015 le 23<sup>e</sup> rang de ce classement, comme en 2013-2014, alors qu'elle avait reculé auparavant durant quatre années consécutives.

L'étude du WEF a été réalisée auprès de 15 000 chefs d'entreprises dans 144 pays et donne un classement mondial des pays les plus compétitifs, à partir d'une centaine d'indicateurs économiques. Pour la sixième fois consécutive, la Suisse occupe cette année le premier rang de ce classement.

Sur le plan économique mondial, « nous sommes cette année en meilleure position que l'année dernière, le redressement économique mondial est plus ou moins au rendez-vous », a déclaré Benat Bilbao, économiste senior auprès du WEF, en présentant le rapport à la presse. Selon lui, il reste cependant encore beaucoup d'efforts à faire sur le plan des réformes structurelles, qui restent indispensables « pour une croissance à long terme ». « L'innovation, le développement des talents et des institutions fortes continuent à jouer un rôle clé » parmi les pays les plus compétitifs du monde.

### UNE « PLUS GRANDE FLEXIBILITÉ » MAIS UN CHÔMAGE ENCORE TROP ÉLEVÉ

Concernant le cas de la France, les experts du WEF relèvent que le gouvernement français a promis un « choc de compétitivité » qu'il est en train d'évaluer, un certain « nombre de mesures favorables » à l'environnement économique, notamment « une simplification des processus administratifs », afin de relancer la croissance et réduire le chômage, qui reste à un niveau « obstinément élevé ».

La France a nettement amélioré son rang passant de la 71<sup>e</sup> à la 61<sup>e</sup> place sur le plan de l'efficacité du marché du travail, grâce à une « plus grande flexibilité ». Cette flexibilité continue cependant à être un défi pour la France, bien qu'elle ait gagné 9 rangs dans le classement de cet indicateur économique, passant de la 116<sup>e</sup> place à la 107<sup>e</sup>.

Parmi les mauvais points figure la situation fiscale de la France, qui continue à se détériorer, perdant 9 rangs à la 82<sup>e</sup> place. La « petite réduction du déficit budgétaire est accompagnée par une augmentation de la dette publique et une dégradation de la notation de la France », relève le WEF.

Le pays garde cependant quelques avantages concurrentiels, comme ses infrastructures qui font partie des « meilleures du monde ». La France obtient également de bonnes notes pour la qualité de son système éducatif.

### **Recul des exportations dans les points forts de la spécialisation française hormis les matériels de transport.**

Recul des ventes de produits pharmaceutiques et agro-alimentaires. Les ventes de produits pharmaceutiques reculent fortement au cours des deux derniers semestres (-6,3 %, après -3,9 %), notamment vers la Belgique, en raison d'une forte baisse des livraisons de médicaments et de vaccins humains. Les ventes de produits agricoles et agro-alimentaires sont en baisse (-1,7 %, après -2,8 %). C'est notamment le cas des céréales, du fait du reflux des prix et des volumes acheminés. Le recul est particulièrement marqué avec l'Union européenne.

Les ventes de boissons, dynamiques jusqu'à mi-2013, diminuent de nouveau au cours de ce semestre, notamment celles de spiritueux vers la Chine.

Les ventes d'œuvres d'art se contractent, en contre coup d'un déplacement exceptionnel de collections vers les Etats-Unis au deuxième semestre 2013. Enfin, la baisse des ventes de pétrole raffiné se poursuit, du fait du ralentissement de l'activité de raffinage en France et du reflux de la demande européenne. Hausse des livraisons aéronautiques et reprise des ventes de véhicules automobiles et de machines industrielles et agricoles

Malgré le recul des livraisons d'airbus, particulièrement marqué vers l'Asie, les ventes aéronautiques et spatiales s'inscrivent en hausse au premier semestre 2014 (+4,0 %, après +0,3%). Elles bénéficient des progressions des ventes de satellites et d'hélicoptères. La parfumerie (cosmétiques) affiche également de bonnes performances (+1,6%, après -0,3%), générant un excédent de 4,4 milliards.

Les exportations de véhicules automobiles sont très dynamiques au premier semestre 2014 (+5,4 %, après +0,9 %). Elles progressent vivement vers l'Italie et l'Espagne, sur fond de redémarrage progressif de la consommation privée. En revanche, les ventes d'équipements automobiles, un des points forts traditionnels de la France, reculent vers le Brésil et l'Argentine et dans une moindre mesure vers la Turquie.

Les exportations de machines industrielles et agricoles augmentent après trois semestres consécutifs de baisse (+2,9%, après -1,6%). Cette hausse est importante vers l'Allemagne, en lien avec la reprise de l'investissement des entreprises outre-Rhin.

### **Baisse des importations imputable à l'énergie et aux transports**

Recul des achats énergétiques et de matériels de transports. Au premier semestre 2014, la facture énergétique s'allège de 3,3 milliards, pour atteindre -29,3 milliards, en raison de la forte baisse des approvisionnements en hydrocarbures naturels et en pétrole raffiné. Les achats d'hydrocarbures naturels continuent de se replier (-10,0%, après -5,0%), dans un contexte d'activité de raffinage réduite et de détente des cours du pétrole (-0,6% par baril en dollar et -2,6% par baril en euro au premier semestre 2014). La chute des achats de produits pétroliers raffinés (-5,8 %, après +5,8 %) est liée à la douceur de l'hiver et au déstockage consécutif à la réalisation d'achats de précaution fin 2013.

Les importations reculent fortement pour l'aéronautique et le spatial (-8,5%, après +6,5%), notamment en raison du repli depuis les Etats-Unis. Ce résultat conjugué à la relative bonne tenue des exportations, gonfle l'excédent aéronautique et spatial de 2,3 milliards, à +12,6 milliards. Les importations de véhicules automobiles se contractent aussi au premier semestre 2014 (-1,1%, après +4,0%), contribuant à ramener le déficit automobile à -3,2 milliards (-4,0 milliards le semestre précédent). Il s'agit du contrecoup de la poussée des achats du dernier

trimestre 2013, liée au durcissement du bonus-malus écologique et à la hausse de la TVA au premier janvier 2014.

On relève par ailleurs une légère baisse des importations de produits métalliques et métallurgiques (-2,5%, après -0,9%), en raison notamment du fort recul des prix du minerai de fer en 2014 (-18% par rapport au semestre précédent). Les importations de matériel informatique et électronique diminuent également (-1,5%, après -0,9%), à l'exception des appareils de communications. Ainsi, le solde du secteur informatique et électronique, premier déficit hors énergie de la France, se réduit, pour atteindre -7 milliards (-7,2 milliards le semestre précédent). [...] Les importations de produits pharmaceutiques progressent nettement au premier semestre (+4,9%, après -2,7%), particulièrement les vaccins humains en provenance de Belgique.

Le solde pharmaceutique, qui se détériore de 1,5 milliard, est désormais proche de l'équilibre (+0,6 milliard), après avoir atteint +2,4 milliards il y a un an. Les achats de produits chimiques sont également en hausse (+1,4%, après -3,9%), notamment en provenance d'Allemagne. Par ailleurs, les importations de machines industrielles et agricoles augmentent (+1,8%, après -1,4%), tout comme les produits de textiles et habillement (+1,8%, après +4,5%).

### Document 3 : « Compétitivité : les clés de l'essor des entreprises », alternative économique, n°137

La compétitivité d'une économie et sa place dans le commerce mondial reposent sur les performances de ses entreprises. La taille de ces dernières est déterminante : les grandes entreprises sont en effet plus productives, distribuent des salaires plus élevés, réalisent des profits plus importants et, enfin, innovent et exportent davantage. Les différences entre pays européens sur le plan de la taille de leurs entreprises peuvent par conséquent fournir une grille de lecture des écarts de compétitivité au sein de la zone euro.

Ainsi, les entreprises italiennes et espagnoles sont en moyenne 40 % plus petites que leurs homologues allemandes, relève une étude réalisée par le *think tank* européen Bruegel. Et alors que l'Espagne et l'Italie comptent seulement 5 % d'entreprises manufacturières employant plus de 250 salariés, l'Allemagne en affiche 11 %. Le Royaume-Uni compense en partie son manque de grandes sociétés par une proportion d'entreprises de 50 à 249 salariés presque aussi élevée qu'en Allemagne. Tandis que la France occupe une place intermédiaire entre l'Allemagne et les pays du Sud de l'Europe.

#### **Les coûts ne font pas tout**

Quelles sont les barrières à la croissance des entreprises ?, s'interrogent les économistes de Bruegel. Deux variables jouent principalement : le coût de l'innovation et le coût d'accès aux marchés étrangers (coûts de transports, procédures administratives...). Les deux sont étroitement liées, puisqu'une entreprise qui exporte croît, et donc dépense mécaniquement davantage en recherche et développement (R&D). Elles ne jouent cependant pas de la même manière selon les pays : ainsi, la grande proportion de petites entreprises en Italie semble principalement liée, selon Bruegel, au coût de l'innovation, tandis qu'en Espagne, elle serait le fruit tout à la fois d'un coût de l'innovation et de coûts d'exportation trop élevés. Il suffirait donc à l'Italie et à l'Espagne de soutenir l'innovation et à cette dernière d'agir en plus sur les barrières au commerce pour que la donne change.

## **Répartition des entreprises selon leur effectif, en %**

Le raisonnement est tout de même un peu trop mécaniste : depuis quelques années, la France consent un effort sans équivalent ailleurs pour soutenir l'innovation des entreprises avec le crédit impôt recherche (13,4 milliards d'euros de dépenses fiscales sur la période 2009-2011), sans effet sensible pour l'instant. D'autres caractéristiques plus subtiles ont aussi leur importance, comme la manière dont une innovation trouve sa voie vers le marché. Sans compter que l'innovation ne se mesure pas simplement au montant des dépenses de R&D, comme le prouve l'exemple d'Apple, qui n'y consacre que 3 % de son chiffre d'affaires. Ce n'est pas parce que les PME italiennes consacrent peu d'argent à la R&D qu'elles n'innovent pas, par exemple sur le plan du *design* ou du marketing de leurs produits.

## **Le frein de l'austérité**

L'étude a cependant le mérite de chercher à mesurer l'impact des mesures d'austérité adoptées en Europe. Ainsi, la baisse des dépenses publiques de R&D décidée par le gouvernement espagnol depuis 2009 a eu pour effet de réduire la valeur ajoutée créée par le secteur manufacturier de 2,1 % et la consommation des ménages de 2,7 %. Un éclatement de la zone euro aurait des conséquences plus lourdes encore. Loin de doper les exportations européennes, il les déprimerait, et par ricochet la richesse créée par les entreprises et la consommation des ménages, celle-ci plongeant d'entre 7 % et 15 %, les petits pays trinquant plus que les grands. Une estimation optimiste, observent les auteurs, puisqu'elle ne prend pas en compte les autres effets négatifs d'un tel événement.

## Document 4 : « 5 pistes de l'OCDE pour booster la compétitivité française », Challenges 2013

Depuis son arrivée au pouvoir, François Hollande a multiplié les initiatives en faveur de la compétitivité. Il y a bien sûr eu le rapport Gallois, la mise en place du Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) mais aussi les 34 plans industriels d'Arnaud Montebourg pour relancer l'industrie ou encore les 7 ambitions d'Anne Lauvergeon pour la France de 2030.

L'attitude de l'exécutif à l'égard des entreprises est cependant ambivalente, en alternant mesures en leur faveur (CICE, suppression de l'impôt forfaitaire sur le chiffre d'affaires) et politiques défavorables (taxe à 75%, fin de l'exonération sociale sur les heures supplémentaires).

Entre 2012 et 2014, la nouvelle majorité aura ainsi augmenté d'environ 5 milliards d'euros les prélèvements sur les entreprises, une fois déduites les nouvelles baisses d'impôts, alors que les ponctions sur les sociétés avaient déjà progressé de 15,5 milliards en 2011 et 2012 sous le gouvernement Fillon.

Aussi, malgré quelques avancées dans les réformes structurelles, la France peine toujours à trouver sa place dans la compétition mondiale. Entre 2000 et 2010, l'Hexagone a perdu en moyenne plus de 2% de parts de marché dans les exportations mondiales chaque année. Contre un recul moindre chez les autres grandes puissances et une hausse de plus de 1% par an pour les Allemands.

Soulignons qu'à ce titre, les entreprises ont aussi leur part de responsabilité, en particulier en ce qui concerne la compétitivité hors-coût : gamme et qualité des produits, positionnement par

rapport à la concurrence, efforts d'innovation, management, etc. Le spectre de solutions à apporter est donc très large.

Pour aider la France à sortir de l'ornière et à retrouver de sa superbe, l'OCDE publie ce jeudi 14 novembre un rapport de 90 pages intitulé "France, redresser la compétitivité". [...]

## **1. Réformer l'Education nationale**

C'est certainement la priorité pour préparer l'avenir. Une main d'œuvre qualifiée est un élément clé en matière de compétitivité. Or, alors que la situation s'était largement améliorée depuis la seconde guerre mondiale, le niveau de performance stagne depuis une dizaine d'années. Et l'OCDE pointe du doigt "un système éducatif dichotomique". L'origine sociale des parents a de plus en plus d'influence sur les résultats scolaires des enfants, en particulier en mathématiques. Son impact est parmi les plus élevés des pays de l'OCDE.

De l'autre côté du miroir, près de 150.000 jeunes sortent du système scolaire sans diplôme chaque année. Ainsi, 16,6% des Français de 20 à 24 ans sont dans cette situation aujourd'hui. Et cette proportion est bien plus importante chez les fils et filles d'ouvriers et d'employés (21%) que chez les enfants des cadres (8%). D'ailleurs, les inégalités dans l'Education nationale commencent dès la maternelle! Elles perdurent ensuite jusqu'à la sortie de l'école et pendant les études supérieures.

Or, le coût du travail, notamment avec le SMIC, est trop élevé pour encourager l'embauche de personnes non qualifiées. Autrement dit, ces personnes ne sont pas suffisamment rentables du point de vue du coût du travail pour trouver un job.

L'allocation des moyens pose par ailleurs problème. Les dépenses par élève du secondaire, à 10.877 dollars, sont supérieures de 21% à la moyenne de l'OCDE, alors que celles du primaire (à 6.622 dollars) sont inférieures de 17% à la moyenne.

Afin d'améliorer le niveau, l'OCDE recommande de mieux former les enseignants sur leurs compétences pédagogiques, en alternant théorie et pratique simultanément (et non pas en privilégiant d'abord la théorie puis en s'intéressant ensuite à la pratique comme c'est le cas aujourd'hui). L'organisme est également en faveur de mesures (notamment salariales) incitant les professeurs les plus expérimentés à travailler dans les établissements les plus défavorisés.

Il conviendrait également de revoir le temps de travail des enseignants : trop d'heures de cours dans le primaire et pas assez dans le secondaire par rapport à la moyenne observée dans les pays de l'OCDE. L'organisme international souhaite aussi limiter le redoublement, coûteux et inefficace, diminuer les vacances scolaires pour mieux étaler les heures de cours et, dans l'enseignement supérieur, développer un système de frais d'inscription plus importants combiné avec des bourses.

## **2. Changer la fiscalité**

Le ras-le-bol fiscal, qui fait la Une de l'actualité depuis plusieurs mois, ne date pas d'hier. La France est l'un des pays où les prélèvements sur le travail sont parmi les plus élevés au monde. Un célibataire percevant un salaire moyen ne dispose à la fin du mois que de la moitié de ce qu'il coûte au total à son employeur. C'est certes à peine un peu moins qu'en Allemagne mais seule la Belgique fait pire.

L'OCDE recommande à la France de réduire la fiscalité globalement, en réduisant principalement les dépenses publiques. L'organisation internationale soutient en parallèle une réduction des niches fiscales qui entraîne de nombreuses distorsions (certains secteurs sont privilégiés par rapport à d'autres).

Elle loue aussi, sans mentionner directement son nom, le principe de la TVA sociale, c'est-à-dire le basculement des prélèvements qui pèsent sur le travail vers la consommation. L'OCDE propose également d'alléger les charges sur les bas salaires et d'envisager une CSG sur les allocations chômage. Le but: rendre moins attractif l'inactivité.

### **3. Modifier la politique du logement**

Le boom des prix de l'immobilier dans l'Hexagone a eu tendance à détourner les ressources disponibles au profit du BTP et à faire augmenter les salaires dans le secteur de la construction plus rapidement qu'ailleurs. L'OCDE estime que la hausse des prix des logements a ainsi contribué à la baisse des exportations puisque une partie des ressources s'est détournée des secteurs exportateurs.

Afin d'améliorer la situation globale, l'organisation recommande de mettre à jour les valeurs locatives cadastrales (et de mettre en place un mécanisme de revalorisation périodique), de relever le taux d'occupation des sols et de réduire au maximum les avantages fiscaux pour les investissements dans la pierre. Enfin, elle veut supprimer le *numerus clausus* des notaires.

### **4. Réformer le marché du travail**

Le marché du travail français est comparable à une centrifugeuse. Alors que le taux d'emploi des 25-54 ans est dans la moyenne des pays de l'OCDE, celui des jeunes (15-24 ans) et des seniors (55-64 ans) est parmi les plus bas. Il est de 28% chez les jeunes de 15 à 24 ans (contre 39% dans l'OCDE) et de 46% pour les personnes âgées de 55 à 64 ans (contre 56% dans les pays de l'OCDE).

Dans le même temps, le CDI a tendance à surprotéger les salariés en place et à rendre plus précaires les profils les plus fragiles, habitués aux CDD, à l'intérim ou au chômage.

L'OCDE recommande de lancer un plan d'action en faveur des jeunes, en développant l'apprentissage et les contrats en alternance et de concentrer les aides sur cette population. L'organisation internationale souhaite aussi réduire le coût du travail en modérant la hausse du SMIC et réformer la protection de l'emploi pour réduire l'écart entre les contrats à durée indéterminée et les autres.

### **5. Rendre l'administration plus efficace**

Le "choc de simplification" annoncé par François Hollande est salué par l'OCDE. Comme les dépenses publiques représentent près de 56% du PIB, "l'obtention de gains de productivité au sein de l'économie française ne peut, dans ces conditions, être limitée aux activités privées marchandes", souligne le rapport.

A ce titre, l'OCDE estime que la révision générale des politiques publiques (RGPP), sous la présidence de Nicolas Sarkozy, a "constitué une avancée importante" dans la modernisation du secteur public. Fin 2012, le gouvernement a remplacé cette initiative par un plan de modernisation de l'action publique (MAP). Celui-ci doit notamment permettre de simplifier les normes et les démarches administratives, et améliorer l'efficacité des services publics.

L'OCDE recommande un effort de réduction de 1% par an des coûts de production du secteur public pendant quatre ans. Elle assure que le gel du point d'indice des fonctionnaires est la clé pour regagner de la "compétitivité structurelle". Il convient aussi, conjointement, de mieux motiver les agents, qui comptent parmi ceux qui travaillent le moins d'heures comparé à leurs homologues dans l'OCDE. Il faudrait aussi réduire la "pesanteur réglementaire". L'organisation internationale revient par ailleurs sur le mille-feuille administratif, qui génère des coûts de gestion très élevés au vu des services rendus.